



**PRÉFÈTE
DU LOIRET**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction de la Citoyenneté et de la Légalité
Bureau des Élections et de la Réglementation**

**ARRÊTÉ PRÉFECTORAL FIXANT LE NOMBRE ET L'EMPLACEMENT
DES BUREAUX DE VOTE AU TITRE DE L'ANNÉE 2026**

*La préfète du Loiret,
Chevalier de la Légion d'Honneur,
Officier de l'Ordre Nationale du Mérite,*

Vu le code électoral, notamment les articles L.17 et R.40 ;

Vu le décret du 13 juillet 2023 portant nomination de Madame Sophie BROCAS préfète de la région Centre-Val de Loire, préfète du Loiret ;

Vu l'arrêté préfectoral du 18 juillet 2025 portant délégation de signature à Monsieur Nicolas HONORE, secrétaire général de la préfecture du Loiret ;

Considérant les modifications proposées par les maires du département ;

Sur proposition du secrétaire général de la préfecture du Loiret,

ARRÊTE

ARTICLE 1^{ER} : Pour l'établissement des listes électorales qui seront utilisées pour les élections qui se dérouleront au cours de l'année 2026, sont fixés, à l'annexe 1 du présent arrêté, le nombre et l'emplacement des bureaux de vote mis à la disposition des électeurs des communes du Loiret.

ARTICLE 2 : Tout électeur nouvellement inscrit est rattaché au bureau de vote dans le périmètre duquel se trouve sa résidence ou son domicile. De même, lorsqu'il est inscrit au titre de son lieu de naissance, de son dernier domicile ou de ceux de l'un de ses parents, tout Français établi hors de France est rattaché au bureau de vote correspondant à ce lieu de naissance ou à ce domicile. A défaut, l'intéressé est rattaché au bureau centralisateur de la commune.

ARTICLE 3 : Le secrétaire général de la préfecture du Loiret et les maires des communes du Loiret sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2026.

Fait à Orléans le **22 AOÛT 2025**

Pour la Préfète et par délégation,
Le Secrétaire Général,

Nicolas HONORE

Panneau x d'affichage

En place nents

Code Commune	Code Canton	Canton	Circonscription Legislative	Nom de la Commune	Adresse	Proche	Eloigné
288	17	Pithiviers	5	SAINT-LYÉ-LA-FORÊT	MAIRIE ROUTE D'ORLEANS	1	0
290	3	Châteauneuf-sur-Loire	6	SAINT-MARTIN-D'ABBAT	RUE DES GENETS	0	1
290	3	Châteauneuf-sur-Loire	6	SAINT-MARTIN-D'ABBAT	PLACE DE LA MAIRIE	1	0
291	21	Sully-sur-Loire	3	SAINT-MARTIN-SUR-OCRE	Salle Maurice BIRAUD au 21 rue de l'Espace de l'Ocre	1	0
291	21	Sully-sur-Loire	3	SAINT-MARTIN-SUR-OCRE	Terrain de bi cross au 988 rue des grandes vignes	0	1
292	8	Lorris	4	SAINT-MAURICE-SUR-AVEYRON	MAIRIE, 42 rue du Docteur Charpentier	1	0
293	11	Montargis	4	SAINT-MAURICE-SUR-FESSARD	RUE DE LA MAIRIE	1	0
294	9	Le Malesherbois	5	SAINT-MICHEL	PLACE DU BOURG	1	0
296	10	Meung-sur-Loire	2	SAINT-PÉRAY-LA-COLOMBE	Salle polyvalente rue Joseph Dabout	1	0
297	21	Sully-sur-Loire	3	SAINT-PÈRE-SUR-LOIRE	RUE DES PINS	0	1
297	21	Sully-sur-Loire	3	SAINT-PÈRE-SUR-LOIRE	RUE DE L'EGLISE	0	1
297	21	Sully-sur-Loire	3	SAINT-PÈRE-SUR-LOIRE	RUE DES SABLES	0	1
297	21	Sully-sur-Loire	3	SAINT-PÈRE-SUR-LOIRE	6 RUE DU DOCTEUR SEGELLE	1	0
298	12	Olivet	1	SAINT-PRYVE-SAINT-MESMIN	RUE DE LA SALLE DES FÊTES	1	0
298	12	Olivet	1	SAINT-PRYVE-SAINT-MESMIN	ECOLE HERVÉ BAZIN, RUE MAURICE GENEVOIS	1	0
299	12	Olivet	2	SAINT-PRYVE-SAINT-MESMIN	MAIRIE 2 RUE DE LA MAIRIE	1	0
300	20	Meung-sur-Loire	3	SANDILLON	MAIRIE 251 RUE D'ORLEANS	0	1
300	20	Saint-Jean-le-Blanc	3	SANDILLON	LIEUDIT CHATAIGNERAIE	0	1
300	20	Saint-Jean-le-Blanc	3	SANDILLON	SALLE DES FÊTES	1	0
301	9	Le Malesherbois	5	SANTEAU	RUE DE LA MAIRIE	1	0
302	15	Orléans-3	2	SARAN	MAIRIE (SALLE DES FÊTES)	1	0
302	15	Orléans-3	2	SARAN	CENTRE MARCEL PAGNOL	1	0
302	15	Orléans-3	2	SARAN	GROUPE SCOLAIRE SABLONNIÈRES (RUE GEORGE SAND)	1	0
302	15	Orléans-3	2	SARAN	CENTRE JACQUES BREL (PARKING RUE ERIK SATIE)	1	0
302	15	Orléans-3	2	SARAN	SALLE MUNICIPALE DES AYDES RUE LOUIS CHEVALLIER	1	0
302	15	Orléans-3	2	SARAN	RUE ANATOLE FAUCHEUX (CÔTE ARRET BUS)	0	1
302	15	Orléans-3	2	SARAN	AVENUE DU STADE (CARREFOUR DE LA RUE MONTJOIE)	0	1
302	15	Orléans-3	2	SARAN	AVENUE DES CHAMPS GARAUX	0	1
303	4	Courtenay	4	SCEAUX-DU-GÂTINAIS	PLACE DE LA MAIRIE	1	0
305	3	Châteauneuf-sur-Loire	6	SEICHEBRIÈRES	PLACE DE LA MAIRIE	1	0
306	4	Courtenay	4	SELLE-EN-HERMOY (LA)	MAISON DES ASSOCIATIONS - 7 RUE DU BOURG	1	0
307	4	Courtenay	4	SELLE-SUR-LE-BIED (LA)	PLACE DE LA MAIRIE	1	0
308	18	Saint-Jean-de-Braye	6	SEMOY	CTRE CULTUREL "HAUTES BORDES" RUE CHAMP L'UNEAU	1	0
308	18	Saint-Jean-de-Braye	6	SEMOY	Place François MITTERRAND	1	0
309	5	La Ferté-Saint-Aubin	3	SENNELY	RUE DE LA RIGOLIERIE	0	1
310	17	Pithiviers	5	SERMAISES	Place de la Mairie (devant le 16, rue de Paris)	1	0
311	20	Saint-Jean-le-Blanc	3	SIGLOY	Route de la Motte	1	0
312	11	Montargis	4	SOLTERRE	MAIRIE NATIONALE 7	1	0
313	10	Meung-sur-Loire	2	SOUGY	MAIRIE 304 GRANDE RUE	1	0
314	3	Châteauneuf-sur-Loire	5	SULLY-LA-CHAPELLE	ROUTE DE FAY	1	0
315	21	Sully-sur-Loire	3	SULLY-SUR-LOIRE	MAIRIE - RUE DES DEPORTES	1	0
315	21	Sully-sur-Loire	3	SULLY-SUR-LOIRE	ECOLE MATERNELLE DU HAMEAU - RUE HENRI PRAD	1	0
315	21	Sully-sur-Loire	3	SULLY-SUR-LOIRE	ROUTE DE GIEN	0	1
315	21	Sully-sur-Loire	3	SULLY-SUR-LOIRE	PONT SNCF FAUBOURG ST GERMAIN	0	1
315	21	Sully-sur-Loire	3	SULLY-SUR-LOIRE	ECOLE DU CENTRE - RUE DES BARRES	1	0
316	3	Châteauneuf-sur-Loire	6	SURY-AUX-BOIS	RUE DE LA MAIRIE	1	0
317	1	Beaugency	1	TAVERS	1 RUE ABEL ADAM	1	0
320	17	Pithiviers	5	THIGNONVILLE	MAIRIE LE BOURG	1	0
321	8	Lorris	6	THIMORY	RUE DE MONTARGIS (mairie)	1	0
322	4	Courtenay	4	THORAILLES	MAIRIE LE BOURG	1	0
323	7	Gien	3	THOU	MAIRIE 12 ROUTE IMPERIALE	1	0
324	20	Saint-Jean-le-Blanc	3	TIGY	PLACE RABOLLOT	1	0
324	20	Saint-Jean-le-Blanc	3	TIGY	Mairie	0	1
325	17	Pithiviers	5	TIVERNON	MAIRIE RUE DU GOUANON	1	0
326	10	Meung-sur-Loire	2	TOURNOIS	RUE DE LA MAIRIE	1	0
327	6	Fluay-les-Aubrais	5	TRAINOU	76) rue de la république (devant l'école maternelle)	1	0
328	4	Courtenay	4	TREILLES-EN-GÂTINAIS	15 RUE DU BOURG	1	0